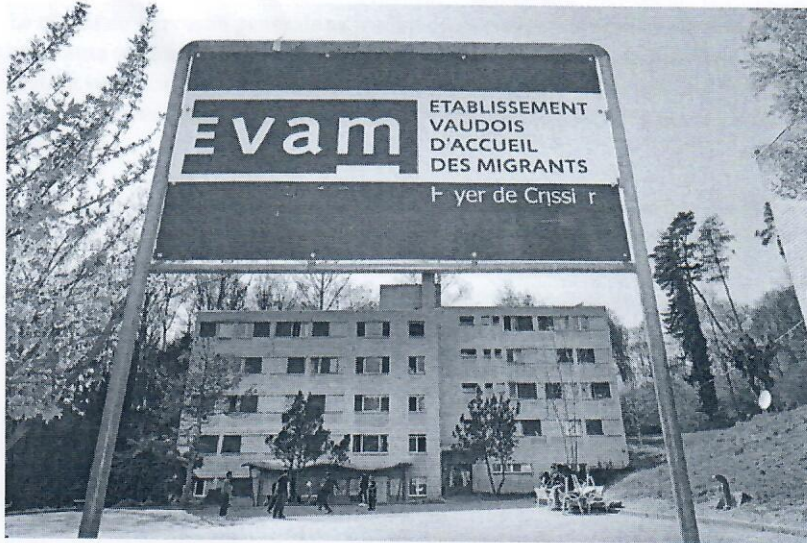


Les critiques pleuvent sur l'EVAM qui se justifie

Requérants d'asile Des employés de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) ont engagé une action de protestation interne pour dénoncer certains dysfonctionnements. L'institution publique explique cette situation par «le principe de réalité».



Le malaise règne au sein de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). (En photo, un centre d'accueil de l'institution publique à Crissier).

Image: PATRICK MARTIN-ARCHIVES

Le malaise règne au sein de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM): des requérants d'asile malades patientent des mois avant d'être transférés, tandis que d'autres sont contraints à passer la nuit dehors. Plusieurs collaborateurs ont dénoncé ces pratiques à la direction, qui se justifie.

Une action de protestation interne: c'est ainsi qu'une vingtaine de salariés actuels et anciens de l'institution publique qualifient leurs deux mails envoyés en avril et mai derniers. Parmi les destinataires, l'ensemble des employés de l'EVAM, ainsi que le conseiller d'Etat compétent, Philippe Leuba (PLR). Les deux missives, que l'ATS s'est procurées, relèvent des dysfonctionnements récurrents.

Les critiques portent notamment sur les soins médicaux. Les migrants souffrant de troubles psychiques certifiés, telle la schizophrénie, attendent parfois des mois avant d'être transférés dans un lieu adapté. Et ce bien que le corps médical demande de les sortir des abris PC souterrains dans lesquels ils logent.

L'EVAM explique cette situation par «le principe de réalité: nous ne pouvons déplacer une personne que lorsqu'une autre place se libère», réagit Erich Dürst, directeur de la structure. Vu la situation tendue du marché immobilier, «un transfert peut donc prendre du temps. C'est un casse-tête quotidien».

Tentatives de suicide

Ces conditions ne sont pas sans danger: les migrants malades logent en effet avec les autres requérants. Une proximité qui nourrit la tension régnant parmi les demandeurs d'asile, mais aussi au sein du personnel d'encadrement et d'accueil, soulignent les collaborateurs mécontents.

Plusieurs tentatives de suicide avérées, ou d'accidents et mutilations qui y ressemblent, se sont produits au cours des dix-huit derniers mois, poursuivent les auteurs des deux mails. Un requérant est ainsi décédé en octobre 2013, reconnaît Erich Dürst. «Ce sont des événements dramatiques, qui malheureusement se produisent partout. Les migrants ne sont pas épargnés».

05.10.2014

Articles en relation

L'EVAM va ouvrir un centre de requérants à Epalinges

ASILE L'établissement vaudois d'accueil des migrants va aménager un abri PC en structure d'accueil pour une cinquantaine de requérants. Plus...

Par Thérèse Courvoisier 21.08.2014

L'EVAM rouvre l'abri PCi de Coteau Fleuri

Lausanne Pour loger les requérants d'asile arrivés sur le sol suisse, l'EVAM exploitera à nouveau l'abri de protection civile de Coteau Fleuri à Lausanne. Plus...

Par Igor Cardellini 09.07.2014

L'EVAM ouvre un foyer pour héberger les familles

Yverdon-les-Bains L'EVAM lance un nouveau mode d'exploitation d'un de ses immeubles. Il deviendra foyer d'hébergement collectif pour requérants.

But: trouver un toit pour les familles. Plus...

Par Emmanuel Borloz 05.02.2014

Asile: Vaud enregistre une augmentation de 30% des départs

Migration L'augmentation des départs, couplée aux demandes d'asile en diminution, a permis la fermeture de deux abris de la Protection civile sur les neuf qu'exploite L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Plus...

Par Emmanuel Borloz 03.02.2014

Quelque 80 demandeurs d'asile érythréens ont d'ailleurs manifesté début septembre devant le Palais de Rumine à Lausanne où siège le Grand Conseil vaudois, dans le but de sensibiliser la classe politique à leurs conditions d'hébergement.

Dormir dehors en hiver

Le climat de nervosité générale se traduit également au niveau du personnel. Les assistants sociaux quittent en nombre le navire, indique Letizia Pizzolato, de la section vaudoise du Syndicat des services publics (SSP). En cause, la pression qui pèse sur les épaules des collaborateurs, obligés d'appliquer des consignes «indignes».

A ce sujet, les auteurs des courriels dénoncent une autre pratique: de nombreux migrants sont régulièrement contraints à passer la nuit à l'extérieur en raison d'erreurs administratives. Celles-ci se produisent notamment lors du renouvellement du permis de séjour: il arrive que la commune de résidence n'en avertisse pas à temps le bénéficiaire. Ce dernier se retrouve donc avec un document échu, et la porte du foyer demeure close.

Ces interdictions d'accès peuvent se produire par tous les temps, peu importe la température extérieure. Les auteurs des courriels les différencient toutefois des expulsions prononcées à l'encontre de personnes agressives, qu'ils jugent généralement justifiées.

«Oui, ces dysfonctionnements ont existé», admet Eric Dürst. «Mais les mesures introduites il y a quelques mois auraient dû régler le problème». Cela n'a pas été le cas, constatent encore maintenant les collaborateurs dénonciateurs.

La direction propose d'en discuter

La hiérarchie n'est pas restée insensible aux deux courriels internes. Dans un mail consulté par l'ATS, le conseiller d'Etat Philippe Leuba et Erich Dürst ont, tout en soulignant que la démarche enfreint le règlement interne de l'EVAM, invité les protestataires à discuter ouvertement des problèmes soulevés.

Une proposition laissée sans suite par les collaborateurs en question, qui disent craindre des représailles de la direction, décrite comme peu bienveillante à l'égard des voix critiques. «Ces peurs sont totalement infondées», martèle Erich Dürst. «Je n'ai aucune difficulté à parler ouvertement. Mais chaque collaborateur a un devoir de loyauté envers l'EVAM», précise-t-il.

Philippe Leuba: «No comment»

En outre, le directeur de l'institution rappelle que l'EVAM a lancé deux projets de construction d'immeubles destinés à accueillir des demandeurs d'asile. L'un devrait voir le jour à Lausanne, le second à Ecublens.

Contacté par l'ATS, le conseiller d'Etat Philippe Leuba n'a pas souhaité s'exprimer sur la thématique. «No comment», a-t-il fait savoir en substance via son délégué à la communication Denis Pittet. (ats/nxp)

(Créé: 05.10.2014, 15h12)